



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Santé

Taux de cotisation

CCN des Détaillants et détaillants-fabricants de la confiserie, chocolaterie, biscuiterie (N° 3224)

Date d'effet : 1^{er} avril 2024

Tarifs ensemble du personnel actif

	En % du PMSS*	En euros
Régime général	1,37 %	52,94 €
Régime Alsace Moselle	0,79 %	30,53 €

*PMSS : Plafond Mensuel de la Sécurité sociale. Il s'élève à 3 864 € pour l'année 2024.

Tarifs anciens salariés

	1 ^{re} année 100 % du tarif salarié selon le régime Sécurité sociale	2 ^e année 125 % du tarif salarié selon le régime Sécurité sociale	3 ^e année 150 % du tarif salarié selon le régime Sécurité sociale	4 ^e année 180 % du tarif salarié selon le régime Sécurité sociale	5 ^e année 200 % du tarif salarié selon le régime Sécurité sociale
Régime général	52,94 €	66,18 €	79,41 €	95,29 €	105,88 €
Régime local	30,53 €	38,16 €	45,80 €	54,95 €	61,06 €
Option 1	+ 12 €	+ 15 €	+ 18 €	+ 21,60 €	+ 24 €
Option 2	+ 28 €	+ 35 €	+ 42 €	+ 50,40 €	+ 56 €